

## Au conseil communal de Cossonay

Commission des finances

Cossonay, le 11 novembre 2009

### **Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal n° 13/2009 relatif au budget 2010 de la bourse communale.**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 83 du Règlement du Conseil communal du 26 mars 2007, la Commission des finances rapporte automatiquement sur le projet de budget.

La commission s'est réunie le jeudi 5 novembre courant pour l'examen du préavis municipal. Elle tient à remercier Messieurs Georges Rime, Syndic, et Bernard Augsburg, Boursier, pour leurs explications détaillées du budget 2010. De plus elle s'est retrouvée le 11 novembre, pour la rédaction du présent rapport.

La commission a siégé à ces 2 reprises en l'absence de Monsieur Roger Buret.

#### Commentaires relatifs au préavis

La commission a apprécié les explications claires fournies dans le préavis, particulièrement au vu de la complexité technique de certains postes, notamment ceux relatifs à la péréquation financière, sur laquelle la Commune n'a aucune influence.

#### Appréciation globale du budget

Avec un déficit de CHF 1'162'804.00 après amortissements, le déficit budgété est en augmentation de 45 % par rapport à celui de l'an passé.

Nous constatons que les recettes augmentent de quelques CHF 474'000.00 alors que les dépenses augmentent quant à elles de CHF 830'000.00.

Les principales augmentations des dépenses sont les suivantes :

<b>22 Services financiers</b>	110'000.00
Participation au fonds de péréquation	
<b>42 Urbanisme</b>	107'000.00
Entre autres engagement d'un nouveau technicien	
<b>53 Enseignement spécialisé</b>	137'000.00
Participation à la charge cantonale	
<b>Facture sociale</b>	339'000.00
Péréquation	

A la lecture de ce récapitulatif, nous constatons, comme mentionné plus haut, que sur l'essentiel de ces postes notre Municipalité n'a aucune influence et que nous sommes contraints de subir ces augmentations sans pouvoir réagir.

Nos commentaires

### 1. Ecoles

Relevons que le coût moyen d'un élève primaire de CHF 3'378.00 et d'un élève secondaire de CHF 3'827.00 mentionnés dans le préavis correspond à la valeur moyenne de tous les élèves de l'ASICoPe.

Pour Cossonay, le coût moyen d'un élève primaire est de CHF 3'070.00 et celui d'un élève secondaire de CHF 3'610.00.

### 2. Social

Résumé facture sociale due à l'Etat :

	Facture 2008	Budget 2009	Budget 2010
Prestations complémentaires à domicile & hébergement et assurance maladie	781'309.00	911'700.00	1'059'255.00
Aides, subventions et autres régimes sociaux	801'902.00	987'858.00	1'133'380.00
Protection de la jeunesse	108'534.00	121'653.00	0.00
Enseignement spécialisé	231'801.00	254'838.00	391'590.00
	1'923'546.00	2'276'049.00	2'584'225.00

Ces charges sont en constante augmentation (+ 34 % entre la facture 2008 et le budget 2009 !). Une nouvelle fois, nous ne pouvons malheureusement que les subir !

### 3. Amortissement

La commission se plait à relever le maintien d'une politique constante d'amortissements appliquée par la Municipalité.

### 4. Charges financières

C'est avec satisfaction que nous constatons le travail du Boursier dans la renégociation des taux d'intérêts à la baisse dans le cadre de renouvellement de crédits.

En conclusion la commission espère vivement que le résultat final des comptes 2010 ne reflétera pas le budget présenté à l'instar des années précédentes. (résultats toujours meilleurs que les budgets). Dans le cas contraire, une hausse du taux d'impôt communal semble inévitable pour l'année 2011.

Au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal n° 13/2009 relatif au budget 2010 de la bourse communale,
- Oui le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

### DECIDE

- D'adopter le budget de la bourse communale pour l'année 2010 tel que présenté.

### La commission des finances :

Isabelle Gauthier .....

Dominique Rufener .....

Roger Buret .....

Jacky Cretegny (rapporteur) .....

Philippe Mayer .....

